

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du lundi 15 juin 2020

Date de convocation: 08/06/2020

Lieu de la réunion : 1212 route de

Sixt – 74 340 Samoëns

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votes exprimés : 8

L'an deux mil vingt, le lundi quinze juin, le Syndicat de la Vallée du Haut

Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Titulaires présents : BARBIER Alain, BOUVET Jérémie, GIRAT Martin,

MONET Valérie, MORIO Daniel, ROUILLER-MARTIN Pascal.

Suppléant: BRUNOT Yves

Pouvoir de Christelle JUBEAU à Yves BRUNOT

Monsieur Claude BARGAIN accueille les nouveaux élus qui siégeront au sein du Conseil Syndical.

Il fait une rapide présentation du syndicat et de ses enjeux.

Monsieur Bargain souhaite remercier l'ancien Conseil pour le travail effectué ainsi que l'ensemble du personnel du SIVHG. Il met en exergue la bonne entente régnant au sein de ce Conseil et souhaite que cette dernière puisse perdurer.

1. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Sous la Présidence de Daniel MORIO, doyen d'âge, il est procédé à l'élection du Président à bulletins secrets à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT)

Après appel à candidature par le Président, Monsieur Alain BARBIER se porte candidat.

• Monsieur Alain BARBIER est élu Président au premier tour à l'unanimité

Sous la Présidence de Monsieur Alain BARBIER, désigné par l'assemblée, il est procédé à l'élection du Vice-président à bulletins secrets à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT)

Après appel à candidature par le Président, Monsieur Pascal ROUILLER-MARTIN se porte candidat.

- Monsieur Pascal ROUILLER-MARTIN est élu Vice-président à la majorité absolue : 7 voix pour, 1 blanc
 - 2. Presentation du budget Primitif 2020 (qui a ete vote le 12 mars)

Le Président propose à l'assemblée d'étudier le BP 2020, voté par la précédente équipe le 12 mars 2020. A cette fin, il distribue les documents permettant de visualiser les recettes/dépenses en investissement et fonctionnement.

3. QUESTIONS DIVERSES

Le Directeur du Syndicat répond aux questions de l'assemblée délibérante concernant l'organisation des activités nordiques ainsi que les modalités de gestion des itinéraires de promenades et randonnées dans le cadre de la mise à disposition du personnel à la CCMG

La séance est levée à 20h

Le Président, Alain BARBIER